



**Comité de Suivi
du 26 octobre 2015
Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif central**

Présents : K.AMEROUCHE ; E.AUGEREAU ; A.BENOUALI ; J.P.BOUCARD ; M.BOYER ; J.M.CALLOIS ; B.CAZAL ; F.DA PALMA ; M.DECAMPS ; G.DEROZIER ; D.FOURNEL ; K.GARNIER ; P.GUITTARD ; C.HANNAH ; G.JOUVE ; A.LAGARDE ; O.LAROCHE ; C.MARIE ; P.E.MELAC ; E.MICHEL ; A.NICOLAS-FAURE ; C.OZIOL ; C.POILVET ; J.J.QUEYRANNE ; S.RESCIA ; J.RIBARD ; P.RICARD ; A.RIZAND ; A.ROUSSAT ; S.PROESCHEL ; R.SOUCHON.

Préambule

Le Comité de suivi est co-présidé Jean-Jack QUEYRANNE, Président du GIP Massif central et Pierre RICARD, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, représentant Michel FUZEAU, Préfet Coordonnateur de Massif.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- État d'avancement PO FEDER 2007-2013
- 2- État d'avancement PO FEDER 2014-2020
- 3- État d'avancement de la CIMAC 2015-2020
- 4- Plan d'évaluation
- 5- Communication 2016

Discours d'introduction

Mot d'accueil de Jean-Jacques QUEYRANNE

Le Président du GIP Massif central rappelle que le programme opérationnel FEDER est, plus que par le passé, tourné vers les résultats et que le comité de suivi aura à piloter le programme à travers le suivi d'un certain nombre d'indicateur et du plan d'évaluation.

Il indique que la programmation 2015 est importante et qu'elle devrait permettre de combler partiellement l'année blanche 2014. En revanche, il alerte le comité sur l'enjeu de 2016 où cet effort de programmation doit être soutenu malgré la fusion des régions et leur capacité à cofinancer des projets qui ne devrait être effective qu'au 2^{ème} semestre.

Le partenariat se renforce en matière d'animation et de gestion des programmes, mais il reste de nombreux points d'amélioration en matière de coordination et de simplification.

Intervention du SGAR, Pierre Ricard

M. Pierre RICARD rappelle que ce moment est particulier puisque deux autorités de gestion partagent une procédure et des instances communes, dans un objectif d'efficacité et de lisibilité. Après une année de mise en œuvre, le bilan est globalement positif.

Il rappelle que l'Etat est également engagé dans la clôture du programme FEDER 2007-2013. Les équipes du SGAR sont fortement investies pour assurer une clôture rigoureuse.

Le comité de suivi commun fait le lien, à travers ses membres, entre le comité de massif et les instances de programmation. Cette convergence améliore la réflexion stratégique du comité de massif en lui donnant un retour sur la mise en œuvre des programmes.

Intervention de Silvia RESCIA, Représentant Commission Européenne (DG REGIO, Unité France)

Silvia RESCIA salue le travail effectué par les différentes équipes du SGAR et du GIP Massif central. Elle souligne le fait que le programme 2007-2013 a préparé le terrain pour celui de 2014-2020. Le RAE 2014 est déterminant car il préfigure le rapport final du programme 2007-2013. Elle souhaite que les ressources financières nécessaires à ce programme soient rendues disponibles afin de pouvoir le clôturer sereinement. Elle souligne le fait que pour ce 1^{er} programme, seul l'État était « Autorité de gestion ».

Elle rappelle également la vision de la Commission Européenne quant à la « culture du résultat » et au suivi des indicateurs. Elle rappelle l'importance du respect des échéances, en particulier pour remplir les conditionnalités ex-ante.

Enfin, Silvia RESCIA insiste sur l'importance de voir se concrétiser une vraie convergence des instances dans l'intérêt des porteurs de projet. L'objectif pour la Commission européenne est de parvenir à un taux de programmation en 2016 de 25%, et le POI Massif central est sur une tendance positive avec la programmation de 2015.

Le plan d'évaluation qui sera examiné est un chantier de long terme, il pourra être adapté au fur et à mesure.

1. État d'avancement PO FEDER 2007-2013

Kamel AMEROUICHE du SGAR Auvergne et Géraldine DEROZIER du CGET, présentent un bilan, global et par axe, du PO 2007-2013 avec un chiffrage au 29/09/2015 pour le FEDER ainsi que les chiffres de la CIMAC arrêtés à fin décembre 2014. Il en résulte une valeur de dossiers programmés supérieure à la dotation prévue mais un taux de réalisation variant entre 60 et 70% en fonction des axes. Messieurs QUEYRANNE et SOUCHON soulignent le nombre de création d'emplois obtenus (243) grâce au financement de certaines actions notamment en matière d'animation et de politiques d'accueil. L'emploi féminin est fortement majoritaire dans ces secteurs (160 femmes et 83 hommes).

Le rapport d'exécution 2014 sera proposé en consultation écrite pour adoption.

2. État d'avancement PO FEDER 2014-2020

Caroline MARIE présente le premier bilan du PO 2014-2020 qui n'a démarré qu'en 2015. Le taux de dossiers programmés est 13.5% au 26/10. Avec un taux de programmation de 33% le secteur de l'accueil et de l'innovation est en avance, l'axe biodiversité - tourisme connaît un taux de programmation de 10.9% enfin le bois avec 3% seulement de dossiers programmés par rapport à la maquette accuse un retard important.

Afin de corriger cette tendance pour la filière bois, Caroline MARIE rappelle le Séminaire d'information filière bois qui aura lieu dans les locaux de la Région Auvergne le 29 octobre 2015 et le besoin de sensibiliser et mobiliser les différents acteurs sur cet axe.

Dans la perspective du prochain dégagement d'office de 2017, Messieurs QUEYRANNE et SOUCHON soulèvent la problématique apportée par la fusion des Régions, à savoir une date de vote de budget tardive puisqu'elle n'interviendra qu'aux alentours de fin mai 2016 : il n'y aura vraisemblablement pas de contreparties régionales au premier semestre. De plus, les programmes de Massif, de par leur originalité, nécessiteront un temps d'appropriation de la part des nouveaux élus.

Caroline MARIE évoque ensuite les différents indicateurs de résultats choisis pour le PO Massif central.

L'indicateur pour la biodiversité confirme que le Massif central est un territoire préservé mais fragile.

L'indicateur sur l'emploi dans la filière bois construction montre que la tendance est à la hausse en France et à la baisse dans le Massif central, d'où l'enjeu de faire converger les courbes de croissance à la hausse.

L'indicateur démographique confirme le regain démographique du Massif central, à maintenir sur la durée.

3. État d'avancement de la CIMAC 2015-2020

Géraldine DEROZIER expose un résumé chiffré de la programmation des dossiers en 2015. 8,8 M€ ont été programmés répartis comme suit :

Axe 1 = 1,76M €,

axe 2 = 5,6M €

axe 3 = 0,39M €,

axe 4 = 1,07M €.

Les différents appels à projets ont porté sur l'axe 1 (accueil) et l'axe 2 (tourisme)

Les crédits d'Etat sont majoritaires sur ces deux programmations puisqu'ils représentent près de 80% des engagements.

Les Présidents relèvent le financement trop faible des Régions par rapport à l'Etat.

La question de la compatibilité des programmes régionaux avec les problématiques et attentes du Massif est posée pour aujourd'hui et surtout sur le long terme. La solution proposée par René Souchon est l'identification de lignes dédiées aux actions Massif central avec une possibilité d'utilisation relativement souple des crédits, afin de répondre à ces actions différenciées que proposent les politiques de massif.

4. Évaluation

La construction du plan d'évaluation du PO Massif central se fait en lien avec la Convention de Massif. La première évaluation devrait être conduite en 2016 sur la mise en œuvre des programmes. Les évaluations d'impact sur la biodiversité, le dynamisme de la filière bois et tourisme et l'innovation territoriale interviendraient à partir de fin 2018. L'évaluation biodiversité devrait être articulée avec l'évaluation plus globale que prévoit la Région Rhône-Alpes sur ce thème transversal à plusieurs de ses programmes.

Les évaluations post-2020 sont intégrées dans le plan d'évaluation 2014-2020. Il est rappelé que la revue de performance interviendra en 2019 sur la base des projets réalisés au 31/12/2018. 6% de l'enveloppe du programme seront alors attribués en fonction de l'atteinte des objectifs cibles au moins à 85%.

Un comité de pilotage évaluation sera constitué composé de 2 régions (Midi-Pyrénées et Limousin), 2 départements (Cantal et Lot) et 3 représentants non institutionnels (IRSTEA, IPAMAC, MACEO).

5. Communication

Caroline MARIE présente le nouveau site web www.massif-central.eu dans lequel les visiteurs pourront retrouver les informations liées à la préparation et au dépôt des dossiers, les comptes rendus, un forum de questions-réponses ainsi qu'un centre de ressources. Il est possible d'accéder aux données géographiques des projets financés sur les territoires du Massif central.

Les actions de communication prévues pour l'année 2016 comportent notamment des réunions de terrain à destinations des porteurs de projet. La Lozère s'est portée volontaire pour organiser la première qui devrait être organisée fin 2015-début 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Jack QUEYRANNE lève la séance.